

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU du 8 décembre 2014

Présents :

Président : Pierre PAGAN

Trésorier : Anne-Marie PIERRON

Trésorier adjoint : Isabelle BELERY

Secrétaire : Alain LANNELONGUE

Membre : Fabienne BELLANGER

Membre : Viviane LANNELONGUE

Animatrice : Coco PAGAN

Ordre du jour :

-  Présentation du CA de l'USEAB
-  Bilan financier
-  Questions diverses
-  Préparation sucré-salé du 18 décembre 2014
-  Préparation du bal du 11 janvier

C.A. USEAB

Il y aura une réunion du comité directeur de l'USEAB le 16 décembre.

Pierrot représentera le country.

Ordre du jour :

- Nouvelle activité proposée : le foot-salle avec la création d'une nouvelle section.
- Présentation des comptes de l'USEAB
- Question diverses

Le bureau de l'USEAB recherche toujours des volontaires pour élargir le bureau pour alléger les tâches de chacun.

Bilan financier

Bénéfice d'octobre : 706 €

Cotisation 2900€

Estimation des salaires des animatrices : 4000€

A l'heure actuelle, il manque environ 400€ pour boucler le budget de la saison 2014-2015

Questions diverses

Salle de Huismes :

La salle de Huismes va devenir payante l'année prochaine. En principe, nous ne serons pas touchés pour le bal du 11 janvier 2015, mais nous devons en tenir compte pour les années à venir.

Ambiance du cours du mercredi

Il est remonté au bureau que lors du cours du mercredi, il est difficile à l'animatrice de se faire entendre de tout le monde car il y a des parlottes. Il lui faut répéter souvent les titres ou les pas des chorées.

Il y aurait aussi de petites frictions entre des personnes pour discipliner tout le monde.

Pierrot fera un rappel à la discipline pour que tout le monde puisse entendre

Coco

Repas du 18 décembre

Il est remonté au bureau que le repas du 18 décembre ne serait pas assez festif pour un repas de Noël.

Il est rappelé que le 18 décembre est un sucré-salé et pas un repas de Noël.

Coco a proposé un repas tout prêt fourni par hyper U. pour 10 € reste à charge des participants l'apéro et les boissons.

Il sera demandé à Marie-France ce qu'elle peut fournir pour 10€.

Au prochain cours, les adhérents présents seront consultés pour savoir ce que l'on fait.

Préparation du 11 janvier 2015

Trésorerie : La trésorière s'occupe de prévoir la monnaie pour le fonctionnement des divers points de vente.

Déclaration SACEM : faite

demande autorisation de buvette : faite

Tarif :	Entrée : 6 €	Adhérents : 5€
	Stage + entrée 10 €	Adhérents : 8 € (Mis au vote adopté par 4 voix sur 5)
	galette 1,5€	galette + cidre : 2 €
	Verre de cidre : 1 €	

Achat : 15 galettes à 8 parts ou 20 galettes à 6 parts Coco s'occupe de la commande au Leclerc.

Le secrétaire fera les achats pour les boissons et autres produits.

Stage Partner le matin./

Coco organise un stage Partner le matin. Il débutera à 10 h. Cela nécessite que l'on soit présent à la salle dès 9 h30 pour la décoration et la mise en place des tables.

Prix 4 € par personne

Sucré – salé

Les participants au stage doivent prévoir un plat pour le sucré-salé ordinaire de préparation des bals.

Sono :

Pierrot est absent l'après-midi ; il travaille. Il sera présent le matin pour monter la sono ; mais il faudra la démonter à la fin du bal.

Bal du mois de mars

Fabienne nous propose d'organiser autre chose qu'un bal country au mois de mars.

Mais elle ne semble pas au courant des problèmes que l'on rencontre pour ces manifestations.

Coût de la SACEM, prix du repas, engagement des adhérents, ect...

On n'est pas sûr du rendement d'une telle manifestation. On reste sur un bal country, ce que l'on fait le mieux, pour le moment.

Le secrétaire
Alain Lannelongue

Le Président
Pierre Pagan